

CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DE L'ASSOCIATION

REUNION ANNUELLE

1969

RESUME SUCCINCT DES DEBATS

Mardi 14 janvier 1969

Deuxième partie

(après-midi)

TANANARIVE

PRESIDENCE DE M. JOZEAU-MARIGNE

Vice-président

La séance est reprise à 16 h. 10

Document de travail établi par M. DEWULF

M. DEWULF précise que le travail qu'il vient d'accomplir au sein de la Commission paritaire n'a pas la prétention de présenter des conclusions définitives. Les problèmes et les difficultés qui y sont évoqués pourront à l'avenir faire l'objet d'un véritable rapport. Toutefois dès ce stade on a pu préciser quelques premières orientations et indiquer quelques options fondamentales. C'est ainsi que le document de travail plaide en faveur de la thèse de l'industrialisation accélérée des pays africains sans toutefois négliger les obstacles et les freins qui l'entravent. Le document de travail établi par l'orateur tient d'ailleurs compte des conclusions de l'étude menée par des experts mandatés par la Commission de la C.E.E., conclusions réunies dans un document de synthèse élaboré par cette Commission il y a un an.

La politique d'association doit faire de l'industrialisation un objectif essentiel de sa réussite. Il est réconfortant de constater que dès maintenant les institutions de l'Association et de la Communauté ont su démontrer toute l'importance qu'elles attachaient à ces problèmes. Dans ce contexte l'orateur se doit de rendre hommage à l'excellent rapport élaboré par M. SPENALE dès 1965, rapport destiné à faire date dans l'histoire de l'industrialisation africaine. Il désire en outre remercier M. ARMENGAUD, dont il regrette l'absence aujourd'hui, et qui a remis par écrit à l'orateur ses observations en matière d'industrialisation. Les thèses défendues par M. ARMENGAUD ouvrent des horizons quelque peu différents, mais elles apportent une contribution hautement positive à l'approfondissement de ce problème.

L'étude des experts a eu une portée délibérément limitée : l'industrialisation de substitution, orientée vers le marché intérieur. Cette industrialisation est étudiée à la fois sur le plan local, régional et national. Cette approche est très positive et ce serait une erreur de la considérer comme le prélude d'une industrialisation de deuxième rang ou comme une simple pré-industrialisation. Il est toutefois évident qu'il s'agit là d'une hypothèse de travail. Elle est valable et réaliste, mais elle ne saurait être considérée comme option politique unique ou définitive. Il faudra également étudier pour l'Afrique et les E.A.M.A. les possibilités d'implantation d'une industrie d'exportation.

L'orateur mentionne également la validité d'un autre document important publié par la Commission, qui n'est devenu officiel qu'après la rédaction du document de travail. Il est axé sur l'opportunité d'une industrialisation accélérée et équilibrée, et il a le grand mérite de souligner l'importance de l'implantation de petites et moyennes entreprises. Il est réconfortant de constater les convergences et le parallélisme qui se dégagent à cet égard avec d'autres études menées dans le cadre de l'O.N.U., notamment au sein de la Commission économique pour l'Afrique. L'orateur cite à ce sujet un document qui a pour titre "Perspectives plausibles de développement industriel sous-régional". Les travaux menés dans le cadre de l'ONU ne négligent aucun aspect de l'industrialisation et ils sont très souvent l'objet de rencontres importantes entre responsables internationaux, gouvernementaux et privés. D'aucuns diront que ces études ne sont encore tout au plus que des pré-études, fort théoriques, et dès lors très discutables. D'autres estimeront de leur côté qu'elles partent d'hypothèses trop ambitieuses. L'orateur estime par contre que toutes ces études ont le grand mérite d'éviter des approches partielles qui ne peuvent mener qu'à des résultats étroits et limités.

l souhaite une collaboration systématique avec les différentes instances de l'ONU, reprenant en cela les suggestions déjà formulées dans le rapport présenté l'année dernière au nom de la Commission paritaire par M. TROCLET. Nous pourrions ainsi assurer une dimension et une ouverture internationale à notre politique d'association. L'orateur propose dans cet ordre d'idées que l'on prenne en considération la possibilité de créer auprès de la Commission économique pour l'Afrique, à Addis Abeba, un poste de représentant permanent de l'association C.E.E.-E.A.M.A. On pourrait également procéder à des études en commun avec cette Commission, et mettre sur pied sur le territoire des E.A.M.A. de véritables centres communs opérationnels.

L'orateur analyse ensuite les difficultés majeures qui s'opposent à l'industrialisation des pays africains. Il estime pouvoir dégager deux grandes catégories de problèmes :

- le déséquilibre entre les structures de production et la demande de biens et de services. De là vient la nécessité d'une industrialisation accélérée axée sur la substitution. L'importance du développement du marché intérieur ne saurait nullement être sous-estimée, même pas dans le cadre de l'histoire de l'industrialisation des pays les plus prospères.

L'incidence limitative du facteur humain. A l'appui de quelques citations tirées de documents et d'études émanant d'instances de l'ONU, l'orateur rappelle que l'industrialisation n'est pas seulement une affaire de capitaux. Le rôle du facteur humain est essentiel. Il est notoire que les ressources humaines des pays africains sont peu développées. L'Afrique a de larges réserves de main-d'oeuvre non qualifiée. Le démarrage de l'ère industrielle a besoin de travailleurs qualifiés. L'effort qui a été mené jusqu'ici dans ce secteur est encore insuffisant. Il est par conséquent très utile d'axer la politique d'industrialisation sur la petite entreprise qui pourra, elle, mener dans le concret une très fructueuse action de formation.

L'orateur souligne ensuite l'importance de la division internationale du travail. La création d'activités de substitution relève déjà en elle-même de cette notion de division internationale de travail. Qu'il s'agisse de mener un effort de grande industrialisation ou bien de régionaliser les activités menées à cet égard, le critère régulateur et fondamental reste celui de la division internationale du travail.

L'orateur estime que l'aspect agricole de la politique d'industrialisation ne saurait nullement être sous-estimé. L'activité de maintes institutions internationales, notamment d'organismes de l'ONU, a permis de bien dégager les imbrications et les liens entre agriculture et industrie en Afrique. C'est ainsi qu'en 1970, ou au plus tard au début de 1971, on organisera des colloques interrégionaux sur l'industrialisation rurale. L'industrialisation basée sur les petites et moyennes industries, intimement liée au monde agricole, reste la chance essentielle de succès pour toutes les actions à mener dans ce secteur. Les propositions du Président DIORI, reprises dans le deuxième mémorandum de la Commission, abondent d'ailleurs dans le même sens. La nouvelle Convention d'association ne pourra négliger l'ensemble de ces objectifs.

Le financement reste le moyen le plus délicat de l'industrialisation. La relance de l'investissement privé est une condition fondamentale de la réussite de cette politique. Or, qui dit capital privé dit sécurité et rentabilité. Seules des industries rentables pourront attirer des investisseurs européens ou africains. Il faudra par conséquent élargir le système de garantie, créer des centres de formation industrielle, faciliter sur des bases régionales et nationales l'activité des banques et des sociétés d'investissement. Il s'agit là de véritables points de rencontre entre responsables africains, européens et autres. De plus c'est au sein de telles institutions que le secteur public africain, européen, et international, mettra son apport original et exercera son autorité dynamique.

Ainsi qu'il a été souligné par un expert de la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU, il s'agit de concilier les intérêts et les exigences qui sont propres à l'Afrique avec les intérêts et les exigences des investisseurs. Il s'agit là de la seule approche réaliste permettant aux pays africains de développer leurs relations d'affaires avec le reste du monde. Voilà d'ailleurs un objectif essentiel dont il faut tenir compte également dans le cadre de l'Association.

L'orateur souligne ensuite l'importance des efforts de régionalisation.

Deux remarques s'imposent en guise de conclusion:

- les européens parlent beaucoup de moyens de mise en oeuvre de l'industrialisation, des mesures d'aide et d'encouragement que la nouvelle Convention devra prévoir. L'orateur souhaite que ces mêmes européens fassent un effort pour cesser d'ergoter sur une série de gestes et d'actes, relativement mineurs pour eux, mais importants pour les africains: contingents de tapioca, de tabac et de sucre, accises et taxes intérieures sur des produits tropicaux. (Vifs applaudissements)

-à la fin de 1969 sera saluée la deuxième décennie des Nations Unies pour le développement. L'orateur souhaite que la politique d'association s'inscrive dans le cadre de ce grand effort mené au niveau de la Communauté internationale dans son ensemble, effort qui par le truchement du développement vise à asseoir sur des bases solides la paix et la sécurité du monde entier. (Applaudissements).

Le charmant accueil et le sourire que le peuple et les autorités malgaches ont réservé à la Conférence parlementaire de l'Association encourage l'espoir et l'optimisme dont l'orateur se doit de faire preuve, dressant le bilan d'un problème aussi important que celui de l'industrialisation des pays africains.

M. ROCHEREAU félicite la Conférence parlementaire d'avoir inscrit à l'ordre du jour de la présente session le problème de l'industrialisation. Il ne se propose pas de revenir sur des thèses qui présentent l'industrialisation comme l'une des voies principales de la croissance économique, mais il veut plutôt rappeler deux idées qu'il convient de garder à l'esprit. Ce serait en effet créer un faux dilemme que de présenter le développement industriel comme une alternative au développement agricole. En fait, les deux se conditionnent mutuellement.

Le développement d'une industrie de substitution aux importations n'est qu'un aspect du problème de l'industrialisation, et il est indispensable de promouvoir en même temps une politique d'exportation de produits manufacturés.

L'orateur désire soumettre à la Conférence quelques considérations sur les possibilités réelles d'industrialisation dans les EAMA, et insister en même temps sur les obstacles qui s'y opposent encore actuellement.

Pour étayer ces propos, il analyse brièvement les opérations industrielles, financées jusqu'ici dans les EAMA par le FED ainsi que par la Banque Européenne d'Investissement. La contribution de la Communauté au financement du secteur industriel n'a pas été importante bien qu'aucun plafond prédéterminé n'ait limité ses interventions. Les chiffres sont cependant relativement favorables si l'on se rapporte à la seule période d'application de la Convention de Yaoundé; ils représentent alors 10 % de l'ensemble des investissements, reflétant une évolution très nette de la première à la deuxième période d'association.

L'orateur souligne que, pour la notion de "secteur industriel", une définition plutôt large a été adoptée. A son avis, ceci est justifiable par le fait qu'un certain nombre de conditions spécifiques doivent être réalisées pour qu'une opération industrielle puisse démarrer. Contribuer à ce que ces conditions soient remplies, c'est contribuer directement à l'industrialisation.

Si l'on relève l'éventail assez large de toutes les actions qui ont déjà été financées, l'orateur se demande comment le volume global de ces opérations peut être encore relativement modeste. Il y a à son avis une série d'obstacles fondamentaux qui freinent l'industrialisation.

En ce qui concerne les techniques financières, ce n'est certes pas dans un changement de celles-ci qu'il faut rechercher la clef d'un revirement spectaculaire. Ce n'est donc pas à la déficience des instruments dont on dispose qu'il convient d'attribuer principalement la modestie de ce qui a pu être réalisé. Certes, des perfectionnements sont possibles et souhaitables. La Commission a exposé ses vues à ce sujet dans deux communications transmises au Conseil des Communautés.

Elle propose un assouplissement de certaines techniques financières existantes. La réalisation d'un projet industriel peut se heurter au seul obstacle de la capacité d'endettement de l'Etat en cause. Une solution résiderait dans la possibilité de rembourser en monnaie locale un prêt spécial du FED.

Pour faciliter le recours aux prêts normaux de la BEI, il serait utile d'élargir la marge de bonification autorisée.

Eu égard à la capacité d'endettement de l'Etat, il serait avantageux de pouvoir prêter à cet Etat à des conditions très avantageuses tout en l'obligeant à reprêter le même argent à des conditions moins larges.

L'orateur en vient à un autre domaine, où toutes les possibilités ne semblent pas avoir été épuisées. Il s'agit par exemple du financement de petits projets industriels, chose qui pourrait être faite en utilisant les banques nationales de développement comme relais financier entre l'aide communautaire et ces petites entreprises industrielles.

L'orateur sait que d'autres propositions telle que la possibilité de prises de participation directe dans des projets industriels ont été faites. Après les avoir attentivement examinées, la Commission est arrivée à la conclusion qu'elles n'offrent guère d'occasions réelles. M. DEWULF a, à juste titre, souligné comme un premier obstacle fondamental l'étroitesse des marchés. En effet, le cadre simplement national ne saurait fournir une base suffisante pour l'industriakisation sur une plus grande échelle. Les responsables des E.A.M.A. se trouvent de ce fait devant un choix capital: pousser l'industrialisation à l'échelon national, ou s'engager dans la voie de l'industrialisation concertée à l'échelon régional.

M. PREBITJH expliquait il y a quelque temps qu'en poussant l'industrialisation nationale, une structure industrielle s'isole du reste du monde et que, par suite de droits de douane excessifs protecteurs, la compétition interne ne peut se développer, au détriment de l'efficience dans la production.

Il y a donc une nécessité vitale pour les E.A.M.A. d'organiser leur développement industriel à l'échelle multinationale, sous peine de multiplier les mauvais investissements et de compromettre ainsi une industrialisation efficace.

L'orateur sait combien il est politiquement difficile pour un pays de renoncer délibérément en faveur d'un pays voisin à l'implantation d'une industrie. On ne peut lui demander ce sacrifice que dans la mesure où le groupe de pays dont il fait partie est décidé à faire en sorte qu'à moyen terme ces sacrifices soient équitablement répartis. Il faut donc s'engager dans la voie de la programmation industrielle au plan régional.

Pour sa part, la Commission est décidée à faire tout pour

promouvoir cette orientation régionale.

Un autre obstacle qui s'oppose à l'industrialisation consiste dans la différence essentielle entre le processus d'industrialisation des pays industrialisés et celui qui se déroule dans les pays en voie de développement. Les pays industrialisés en effet disposaient, dès la phase initiale, d'une classe d'entrepreneurs, de biens d'équipement, et d'une recherche technologique. En revanche, les pays en voie de développement sont obligés d'importer ces facteurs qui leur font encore défaut. Les pays industrialisés doivent pour cela assurer le concours de leurs entreprises. En plus, ils doivent accepter l'idée que les structures industrielles de leur pays devront subir des transformations en fonction des possibilités d'industrialisation dans les pays en voie de développement. En effet, ils seront obligés de concentrer leurs ressources productives sur les secteurs à haute technicité, en favorisant dans les pays en voie de développement la création des capacités productives qui sont le plus à leur portée. Le corollaire de cette politique est naturellement l'ouverture des marchés des pays industrialisés aux produits originaires des pays en voie de développement.

En concluant, l'orateur souligne que l'industrialisation offre pour les E.A.M.A. de réelles possibilités d'accélération de leur croissance économique. Cependant, il s'agit d'un processus difficile, dont les conditions ne seront réunies que grâce à la ferme volonté politique des hommes d'Etat, ainsi qu'à l'audace des investisseurs étrangers et, surtout, grâce à une politique de plus en plus concertée entre pays industrialisés et pays en voie d'industrialisation. Il faudra se garder du mythe de l'industrialisation qui, très certainement, ne constitue pas la clef magique du développement. Il s'agit d'utiliser tous les instruments dont on dispose afin de faire des progrès peut-être moins spectaculaires mais qui soient réels et durables.

L'orateur précise qu'il a, dans son intervention, communiqué le texte même d'une étude de la Commission qui, comme le document de travail de M. DEWULF pourrait constituer un texte de base en ce qui concerne le problème de l'industrialisation. (Applaudissements)

M. GLINNE déclare que dans son document de travail M. DEWULF souligne à juste titre l'importance du développement du secteur agricole et des industries alimentaires. A cet égard, il suggère qu'une étude approfondie soit faite d'un problème qui ne cesse de le préoccuper. En effet, nombreux sont encore les produits alimentaires dont l'importation en Afrique interdit la création d'une industrie locale. C'est ainsi que le beurre semble être importé à des prix de dumping même lorsqu'il y a production locale. Il faut mettre fin à cette anomalie dangereuse pour l'Association.

Par ailleurs l'orateur se déclare favorable à l'élargissement de la protection douanière en faveur des jeunes industries des E.A.M.A. Le document de travail établi par M. DEWULF fait allusion à l'article 13 de la Convention de Yaoundé qui donne aux Etats associés la possibilité de protéger leurs jeunes industries vis-à-vis des exportations de la C.E.E. Il importe d'élargir l'application de cette disposition. Il faut aussi étendre partout, dans les réunions internationales, le principe de cette nécessaire protection douanière des jeunes industries du tiers monde. Cela implique entre autres une révision des règles fondamentales du G.A.T.T. Celui-ci en effet prévoit que les échanges entre les Etats membres se dérouleront sur une base de réciprocité. Or, au lieu d'être bénéfique pour l'ensemble des adhérents, ce principe s'est révélé un leurre : les échanges n'ont pas lieu entre partenaires égaux, et le fossé qui s'est creusé entre pays nantis et pays pauvres ne fait que s'élargir. Il serait intéressant à ce propos de reprendre la théorie du "double étalon" qui prévoit la possibilité pour les pays pauvres d'ériger une barrière protectionniste pour pallier les conséquences néfastes de l'accroissement de leur retard par rapport aux pays riches.

Pour ce qui est des garanties aux investissements, l'orateur se demande s'il est vraiment indispensable d'étendre encore un régime d'assurances déjà fort substantiel. Il se montre fort réticent à cet égard, du fait notamment que la priorité va actuellement à un accroissement des investissements par le biais du FED et que, d'autre part, il lui semble indispensable d'orienter l'investissement privé vers un certain sens de l'auto-discipline. L'orateur souligne, en passant, que le taux du profit lui semble devoir faire l'objet d'une certaine réglementation à l'échelle internationale, ce taux étant parfois de 2 à 3 fois supérieur dans les pays pauvres. Il importerait aussi que l'industrie privée s'intéresse également à la réalisation de projets qui ne sont pas directement rentables, et notamment à la création des infrastructures nécessaires.

Pour ces diverses raisons un accroissement des garanties aux investissements lui semble superflu et il s'abstiendra lors du vote sur le dernier point du paragraphe 26 de la résolution faisant suite au rapport de M. EBAGNITCHIE.

Enfin, M. GLINNE souligne qu'une programmation économique à l'échelle internationale est aussi indispensable qu'une programmation économique au niveau régional. Selon le mot du sénateur FULBRIGHT, il faut remplacer l'aide bilatérale, qui équivaut à un acte de philanthropie privée, par un programme international basé sur le principe d'une responsabilité publique commune.

Les ressources nécessaires à cette programmation internationale peuvent être trouvées, la capacité productive du monde moderne étant à cet effet suffisante. Il importe cependant que la volonté politique existe de les obtenir. Consacrer un certain pourcentage du revenu national à la lutte contre le sous-développement est certainement excellent. Mais mieux encore serait d'instituer une taxe progressive en fonction de la capacité productive des pays nantis. En tout état de cause, il faut arrêter l'endettement des pays pauvres.

En conclusion l'orateur déclare que si l'on veut réellement lutter contre le sous-développement, il faudra réapprécier beaucoup de choses. (Applaudissements)

PRESIDENCE DE M. COLIXTE HABAMENSHI

Vice-président

M. LORCUGNON GUEDE (Côte d'Ivoire) rappelle qu'avant l'indépendance, les pays africains étaient exportateurs de matières premières et consommateurs de produits manufacturés, d'où une certaine division de travail, et une forme de solidarité économique excluant l'industrialisation du continent africain.

La naissance de nouvelles nations devait bouleverser cet ordre de chose. L'Europe a implanté en Afrique des industries produisant des biens qui y étaient traditionnellement importés. De fait il s'agissait des mêmes industries ancrées partout ce qui empêchait la nécessaire harmonisation des programmes d'investissement industriels.

De plus l'industrialisation de l'Afrique suppose une ouverture du marché européen à la production africaine. L'industrialisation de l'Afrique est conforme à l'intérêt des Africains, mais elle ne l'est que partiellement à celui des Européens. La résistance est surtout vive dans la mesure où l'Afrique cherchera à exporter vers l'Europe des produits manufacturés, bien qu'il s'agisse là des activités les plus efficaces pour le développement africain.

Les industries de substitution aux importations sont les plus faciles à réaliser, mais leur développement est limité par la croissance de la demande intérieure. Celle-ci est d'une dimension insuffisante pour engendrer l'industrie de base, qui maximalise la valeur ajoutée.

L'élargissement des marchés se heurte à de nombreuses difficultés : accroissement des coûts de distribution, diminution des ressources provenant des droits d'entrée, mauvaise répartition de la localisation la plus économique, etc...

Il convient dès lors de développer les exportations industrielles hors d'Afrique, qui peuvent apporter aux économies

africaines des avantages considérables. De ce fait elles représentent la meilleure voie pour conduire les pays africains au décollage économique.

Une industrie de ce type n'est réalisable que si des marchés lui sont accessibles.

L'orateur examine ensuite les moyens appropriés pour stimuler les réalisations industrielles. Certaines mesures relèvent des pays africains eux-mêmes, d'autres ne pourront être réalisées qu'avec la coopération des Européens.

Il faut aussi effectuer toutes les études permettant de définir le procédé d'accès sur les marchés européens, puis prendre les mesures susceptibles de faciliter les créations industrielles.

En conclusion l'orateur ne pense pas que l'élargissement des possibilités d'industrialisation de substitution soit considéré comme un préalable. Au contraire il apparaît indispensable de développer dès maintenant des industries africaines capables d'exporter. (Applaudissements)

M. GUILLABERT se félicite avec M. DEWULF pour le document de travail qu'il vient de présenter à la Conférence. La Délégation du Sénégal se félicite de cette circonstance qui lui permet de présenter quelques considérations touchant le fond même du problème de l'industrialisation. Ce problème doit être analysé dans son principe, car il faut rechercher les conséquences que cette industrialisation aurait dans le rapport entre les E.A.M.A. et les Etats membres de la Communauté, dans la mesure où l'aide que ceux-ci consentent aux E.A.M.A. changerait de destination. Ceci pourrait avoir pour conséquence le remplacement progressif du système actuellement mis en place, en ce qui concerne la stabilisation des cours des matières premières et les débouchés.

Les conditions de l'industrialisation ont besoin d'être mûrement réfléchies. Il faudra notamment éviter que les actions à mener aboutissent à des résultats diamétralement opposés à ceux qui sont recherchés au départ. Les problèmes de garantie d'achat de produits industriels, les problèmes de débouchés, de capacité de production, et de communications doivent faire l'objet d'une planification en commun au sein des 18 de manière à ce que les ressources naturelles de chacun soient utilisées au mieux des intérêts de tous et même de la Communauté. L'aide communautaire dans ce secteur n'a pas été jusqu'à ce jour très importante. Sauf dans des cas très particuliers, et lorsque les ressources spécialement importantes existent dans tel ou tel Etat, il ne faut pas envisager des projets de dimension¹⁾ réduite, voire modeste, du moins au départ. Le problème se posera de savoir si ces projets devront utiliser directement les ressources locales, ou mettre en place des industries de relai orientées vers la transformation de produits semi-finis, et importés dans ce premier état pour être transformés en produits finis.

L'orateur estime pouvoir dégager quelques principes d'ordre général :

Il faudra à tout prix éviter une industrialisation unilatérale, menée à la hâte et sans études préliminaires, voire même sans coordination avec les pays voisins. L'orateur insiste sur l'opportunité de planifier une véritable division du travail à ce sujet, condition essentielle d'une politique rationnelle d'industrialisation. L'implantation d'industries nouvelles devra par conséquent respecter quelques critères de répartition géographique et de spécialisation, selon les possibilités les meilleurs de tel ou tel Etat.

1) internationale. Il faudra se concentrer sur des projets de dimension

Il faudra également un système de garantie d'écoulement des productions ainsi réalisées. On arrivera ainsi peu à peu à des activités de substitution des importations actuelles. Par ailleurs des ententes devront être conclues avec les industries européennes homologues. Une certaine concurrence devra être évitée, non seulement entre Africains mais aussi entre Africains et Européens, de manière à assurer au surplus des productions africaines des débouchés en Europe. Les Européens trouveront tout naturellement, par la production de biens d'équipement, des compensations normales et importantes. L'industrialisation de l'Afrique se développera en effet régulièrement et harmonieusement, elle se modernisera, et pourra poursuivre sa transformation continue. Ce processus de croissance économique entraînera une augmentation du niveau de vie et l'évolution positive de la consommation.

Tout ceci nécessite toutefois un grand effort de mutation. De véritables changements de mentalité devront s'opérer en Afrique et en Europe. Parfois, en Europe même, il faudra procéder à des reconversions industrielles. L'industrialisation n'est pas une magie. Elle suppose une élaboration et une planification minutieuses.

Le développement agricole doit être mené conjointement avec l'industrialisation. Il faudra également poursuivre et améliorer l'effort à peine commencé en matière d'échanges commerciaux et de stabilisation de prix des produits agricoles ou d'origine. (Applaudissements)

M. METZGER constate, comme introduction à son exposé, que le développement économique est intimement lié à un ensemble de marchés concertés. C'est pour cette raison qu'il est raisonnable que la Communauté Economique Européenne et les E.A.M.A. soient en train de créer un espace économique commun.

Il est, à son avis, absolument indispensable que cette aire pour pouvoir progresser, soit constamment élargie.

En outre, les E.A.M.A. doivent avoir la possibilité de présenter leurs vues à l'égard de l'Europe d'une façon unanime. L'orateur relève que, dans une note annexe du rapport de M. EBAGNITCHIE, une constatation fondamentale a été faite. En effet, il y est dit que "les Etats associés ont élaboré un projet d'Organisation commune d'exportation africaine et malgache". Selon l'orateur, ce projet devrait être réalisé aussi rapidement que possible, ce qui permettrait aux Etats associés de coordonner et de concerter leur politique d'exportation.

En outre, cette note prévoit également "la création de bureaux de courtage dans les pays de consommation". Cette mesure contribuerait également d'une façon notable à une meilleure organisation de l'exportation de produits originaires des E.A.M.A. vers la Communauté Economique Européenne.

Une autre amélioration de la situation économique des pays associés réside, selon l'orateur, dans l'écoulement de leurs produits respectifs à l'intérieur des pays africains et malgache. A cet égard, l'Association d'autres pays africains de langue anglaise doit être considérée comme un fait éminemment positif. Il serait certainement sage de prévoir que cette association puisse être intégrée dans le cadre déjà existant qui lie les Dix-huit Etats africains et malgache à la C.E.E., car il est de l'intérêt, et des Africains, et des Européens, de créer un marché commun aussi étendu que possible.

Le corollaire d'un élargissement du marché commun africain et malgache serait l'admission de l'Angleterre et des autres pays européens intéressés au marché commun, ce qui entraînerait, comme M. BURGER l'a déjà souligné ce matin, sans aucun doute des demandes d'association nouvelle de la part de nombre de pays africains.

En terminant, l'orateur souligne que les problèmes exposés par lui demandent beaucoup de courage et de persévérance pour être résolus. (Applaudissements)

M. SABATINI déclare que le problème de l'industrialisation ne peut être complètement épuisé au cours de la discussion d'aujourd'hui : d'autres débats encore seront nécessaires.

Ainsi, un des problèmes très importants qui devront faire l'objet d'une étude approfondie est celui de l'élargissement de la consommation. Le problème du sous-développement ne peut être résolu s'il n'y a pas de possibilités de vente des produits africains en Europe. Il faut donc réaliser en Europe une expansion de la consommation en fonction des impératifs de la production africaine.

Il faut, par ailleurs, trouver le moyen de dépasser cette vision restreinte qui tend à confondre l'économie avec le profit. La loi du profit ne peut, en tant que telle, résoudre le problème. Le profit est légitime, certes, mais doit en l'occurrence trouver sa place dans le cadre d'un intérêt économique plus général.

Dans cet ordre d'idées, l'orateur déclare en outre qu'il ne faut pas subordonner complètement le pouvoir économique au pouvoir politique. Le pouvoir politique ne doit pas être l'élément déterminant de l'évolution économique. Il faut considérer le problème d'une façon plus globale.

D'autre part, la formation professionnelle de la main-d'oeuvre doit retenir toute l'attention. Cette formation est certes encore susceptible de rationalisation. Il faudrait surtout que les jeunes soient formés en vue d'être insérés dans le secteur des industries petites et moyennes. C'est là, la véritable condition d'une industrialisation valable.

Ainsi donc, si l'Europe doit veiller à élargir les débouchés pour les produits des E.A.M.A. et à en accroître la consommation, il incombe à l'Afrique de préparer les cadres, les forces nécessaires à l'industrialisation. Les pays de la C.E.E., et notamment l'Allemagne et l'Italie, sont capables de fournir la contribution financière nécessaire pour atteindre cet objectif. (Applaudissements).

M. SISSOKO (Mali), Président de la Commission paritaire, rend hommage à M. DEWULF pour l'excellente réparation du débat en cours ainsi qu'à M. ROCHEREAU pour sa participation si sincère et précieuse.

L'orateur rappelle que le sujet de l'industrialisation des E.A.M.A. a été proposée par ces derniers. Il se déclare heureux de ce que la discussion a permis de démystifier le problème, et d'engager une réflexion préluant à l'élaboration d'une politique efficace dans ce secteur.

C'est avec une vive satisfaction qu'il a entendu chez les orateurs qui l'ont précédés le langage de la vérité, indispensable dans une coopération comme la nôtre.

Le sous-développement est une malédiction car il est sans fin, et tend à rendre toujours plus grand les écarts entre les uns et les autres.

Si l'Europe accélère son développement en vue de rejoindre les Etats-Unis, nous risquons de ne jamais pouvoir rejoindre l'Europe. La seule voie pour résoudre ce problème réside dans l'industrialisation.

L'Europe des Six a fait un travail très positif en étudiant ce problème auquel le Parlement européen s'est vivement intéressé en attendant de pouvoir y intéresser également les milieux d'affaires et l'opinion publique. Mais il appartient aux Africains eux-mêmes d'encourager l'Europe à y rester sensible et à poursuivre ses efforts.

Les responsables africains doivent comprendre qu'il faut supprimer l'hypertrophie nationaliste et que l'économie doit prendre le pas sur la politique.

En conclusion l'orateur estime que l'importance du problème de l'industrialisation est telle que la discussion qui vient de s'engager doit rester ouverte. (Applaudissements)

+

+

+

Prochaine séance

Le Président rappelle que la prochaine séance aura lieu mercredi 15 janvier à 10h et à 16h avec l'ordre du jour suivant :

- Fin de la discussion et vote de la résolution faisant suite au rapport de M. EBAGNITCHE, et au document de travail de M. DEWULF.
- Nomination des membres et désignation du Président et du Vice-Président de la Commission paritaire

La séance est levée à 19h.

